



Approbation par l'assemblée générale ordinaire du transfert de cotation des titres Implanet SA sur le marché Alternext à Paris

Bordeaux, Boston, le 10 Mai 2017 - 18h00 - IMPLANET (Euronext : IMPL, FR0010458729, éligible PEA-PME), société de technologies médicales spécialisée dans les implants vertébraux et les implants de chirurgies du genou, annonce que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a, conformément aux dispositions de l'article L.421-14 V du Code monétaire et financier, approuvé le 5 mai 2017 le transfert de cotation des titres Implanet SA depuis le marché réglementé d'Euronext à Paris (compartiment C) vers le système multilatéral de négociation Alternext Paris.

Ce transfert permet à Implanet d'être coté sur un marché plus approprié à la taille du groupe, de sa capitalisation boursière et offrant un cadre réglementaire mieux adapté. Il devrait ainsi simplifier les contraintes administratives s'imposant à Implanet et réduire de façon significative les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA, la cotation de la société sur Alternext s'effectuera dans le cadre d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes, sans émission d'actions nouvelles.

En termes de protection des actionnaires minoritaires (liste non exhaustive) :

- la protection des actionnaires minoritaires, en cas de changement de contrôle, sera assurée sur Alternext Paris par le mécanisme de l'offre publique en cas de franchissement, direct ou indirect, seul ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote ;
- par ailleurs, les sociétés cotées sur Alternext Paris ne doivent communiquer au marché, en terme d'évolution de l'actionnariat, que les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse), de 50% et 95% du capital ou des droits de vote ;
- cependant, conformément aux dispositions légales, Implanet restera soumis, pendant une durée de 3 ans à compter de sa radiation du marché réglementé d'Euronext à Paris, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuils et de déclarations d'intentions telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

En matière d'information financière périodique, des obligations allégées en termes d'information financière, parmi celles-ci, et sans en prétendre à l'exhaustivité :

- allongement des délais de publication des comptes semestriels, comprenant un bilan, un compte de résultat et des commentaires sur la période, à 4 mois suivant la clôture du semestre ;
- dispense d'établir un rapport du président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;
- libre choix en matière de référentiel comptable (français ou IFRS) pour l'établissement des comptes consolidés. Cependant, les comptes étant aujourd'hui établis selon le référentiel comptable IFRS et dans un objectif de transparence auprès de ses investisseurs et actionnaires, la société Implanet a choisi de maintenir l'application des normes IFRS.

Implanet entend continuer de publier de façon trimestrielle son chiffre d'affaires et porter à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir un impact sur le cours de bourse.

Calendrier indicatif du transfert

27 mars 2017	Décision du conseil d'administration de soumettre à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire le projet de transfert de cotation des titres Implanet SA sur Alternext
3 avril 2017	Information au public relative au projet de demande d'admission (1 ^{er} communiqué de presse)
5 mai 2017	Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire se prononçant notamment sur le transfert vers Alternext Paris
9 mai 2017	Information relative à la décision définitive de transfert (2 nd communiqué de presse)
10 juillet 2017 au plus tôt	Décision d'admission des actions sur Alternext Paris par Euronext Paris SA et radiation des actions du marché réglementé d'Euronext et première cotation sur Alternext Paris

Prochain communiqué : chiffre d'affaires du T2 2017 le 18 juillet 2017

À propos d'IMPLANET

Fondée en 2007, IMPLANET est une société de technologies médicales fabriquant des implants haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique. Son produit phare, l'implant de dernière génération JAZZ, est destiné à améliorer le traitement des pathologies rachidiennes nécessitant une intervention de fusion vertébrale. La plateforme d'orthopédie éprouvée de IMPLANET, reposant sur une parfaite maîtrise de la traçabilité de ses produits, lui confère une capacité avérée à valoriser cette innovation. Protégé par 4 familles de brevets internationaux, JAZZ a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis, le marquage CE et l'autorisation Anvisa au Brésil. IMPLANET emploie 48 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 7,8 millions d'euros en 2016. Plus d'informations sur www.implanet.com. Basée près de Bordeaux en France, IMPLANET a ouvert depuis 2013 une filiale aux États-Unis (Boston). IMPLANET est cotée au compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris.

IMPLANET

Ludovic Lastennet, Directeur Général
David Dieumegard, Directeur Financier
Tél. : 05 57 99 55 55
investors@implanet.com

NewCap

Relations Investisseurs
Florent Alba
Tél. : 01 44 71 94 94
implanet@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Nicolas Merigeau
Tél. : 01 44 71 94 94
implanet@newcap.eu

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Implanet et à ses activités. Implanet estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'Implanet déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 avril 2017 sous le numéro D.17-0292 et disponible sur le site internet de la Société (www.implanet-invest.com), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Implanet est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Implanet ou qu'Implanet ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Implanet diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions ou de titres financiers d'Implanet dans un quelconque pays.